



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ



Réserve Naturelle  
BAIE DE L'AIGUILLON

# CAHIER DES CHARGES

## Maître d'ouvrage :

Ligue pour la Protection des Oiseaux  
Les Fonderies Royales  
8-10 rue Pujos  
CS 90 263 – 17 305 ROCHEFORT CEDEX



R

## Date limite de remise des offres :

Lundi 25 juin 2018

# Cahier des charges

## Table des matières

Article 1 : Objet du marché .....	3
Article 2 : Fiche d'identité de la réserve naturelle nationale .....	3
Article 3 : Contexte du projet .....	5
3.1. Le Life Baie de l'Aiguillon.....	5
3.2. Le carnet de terrain pédagogique (titre provisoire).....	5
Article 4 : Prestations attendues du titulaire .....	5
5.1. Descriptions des illustrations .....	5
5.2. Calendrier .....	9
5.3. Modalités d'échange et de fonctionnement avec le maître d'ouvrage .....	9
Article 6 : Forme et quantités des livrables.....	9
Article 7 : Cession des droits .....	9
Article 8 : Présentation des offres .....	9
Article 9 : Conditions d'envoi des offres .....	10
Article 10 : Jugement de l'offre .....	10
Article 11 : Règlement .....	10
Article 12 : Renseignements complémentaires .....	10

# Cahier des charges

---

Tous les documents seront rédigés en langue française

---

## Article 1 : Objet du marché

Le présent marché a pour objet la réalisation de dessins ciblés sur les paysages, la faune et la flore de la baie l'Aiguillon dans différents formats. L'objectif est d'utiliser ces illustrations pour la création d'un carnet de terrain pédagogique à destination des enfants de 10-12 ans. Cet outil a vocation à être utilisé comme support pédagogique pour des sorties sur le terrain sur la réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon.

## Article 2 : Fiche d'identité de la réserve naturelle nationale

<b>Localisation</b>	Régions : Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes et Pays-de-Loire Département : Charente-Maritime et Vendée Communes : <i>Aiguillon-sur-Mer, St-Michel-en-L'Herm, Triaize, Champagné-les-marais, Puyravault, Ste-Radegonde-des-Noyers, Charron, Esnandes, Marsilly</i>
<b>Décret de création</b>	Partie vendéenne : Décret n° 96-613 du 09 juillet 1996 Partie charentaise : Décret n° 99-557 du 02 juillet 1999
<b>Organismes gestionnaires</b>	Ligue pour la Protection des Oiseaux Les Fonderies Royales – 8 rue Pujos – CS90263 – 17305 ROCHEFORT CEDEX  Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage 85 bis avenue de Wagram – 75017 PARIS
<b>Coordonnées de la réserve naturelle</b>	Reserve Naturelle Nationale de la Baie de l'Aiguillon ONCFS/LPO Ferme de la Prée Mizottiere 85450 SAINTE-RADEGONDE DES NOYERS Tel : 02 51 56 90 01 <a href="mailto:Baie.aiguillon@espaces-naturels.fr">Baie.aiguillon@espaces-naturels.fr</a>
<b>Personne ressource</b>	<i>Frédéric CORRE, conservateur</i>
<b>Statut foncier</b>	La Reserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon couvre une surface de 4900 ha : 4600 ha DPM, 50ha DPF, 220 ha privé (personne morale), 30 ha privé (personne physique).
<b>Périmètres environnementaux</b>	ZNIEFF de type I, ZNIEFF de type II, ZICO, ZPS, ZSC, Réserve de chasse maritime (ZPS FR541-2026 et SIC FR5400-476 / FR541-2012 en mer, et ZSC 5400-446 et ZPS 5410-100 en terre).
<b>Financement de la réserve naturelle</b>	ETAT, Europe (FEDER)

Plus d'information sur :

<https://www.reserve-baie-aiguillon.fr/>

<https://life.reserve-baie-aiguillon.fr>

## Localisation de la réserve naturelle

La baie de l'Aiguillon, située à la frontière entre la Vendée et la Charente-Maritime, constitue l'exutoire des 600.000 ha du bassin versant du Marais poitevin. Elle est essentiellement constituée de prés salés (1.100 ha) et de vasières (3.700 ha). Siège d'une forte productivité primaire, elle est une zone d'importance internationale pour l'accueil des oiseaux hivernants et migrateurs, ce qui a valu son classement en réserve naturelle nationale. Ses prés salés assurent un rôle majeur de nurserie pour la faune piscicole.

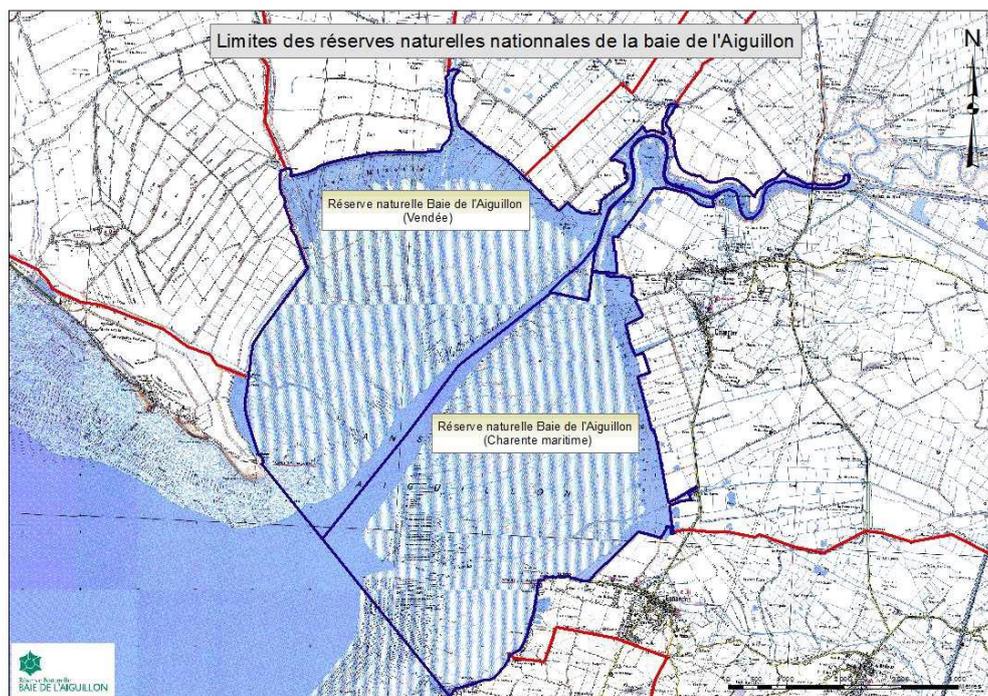


Figure 1. Localisation de la Réserve Naturelle Nationale de la Baie de l'Aiguillon

## Article 3 : Contexte du projet

### 3.1. Le Life Baie de l'Aiguillon



Le Parc naturel régional du Marais Poitevin, en tant que bénéficiaire principal, la LPO et l'ONCFS, en tant que bénéficiaires associés, ont déposé un programme **Life Baie de l'Aiguillon**. L'un de ses volets concerne **la valorisation des actions du programme LIFE au travers de l'action E1**.

Au travers de cette action, différents outils de communication et de sensibilisation vont être créés au cours des 5 années du programme. C'est dans ce cadre que se situe le présent marché qui porte sur la seule **réalisation des illustrations** qui permettront la création d'un carnet de terrain pédagogique.

### 3.2. Le carnet de terrain pédagogique (titre provisoire)

Le carnet pédagogique est un outil de terrain pour découvrir la baie de l'Aiguillon, à destination du grand public mais particulièrement ciblé sur les enfants de 10-12 ans. L'objectif est de faire découvrir et partager la baie de l'Aiguillon au travers de ses paysages, de sa faune et sa flore. Ce document devra également permettre de ressentir les ambiances de la baie au fil des saisons.

## Article 4 : Prestations attendues du titulaire

La prestation attendue du titulaire est la réalisation **des illustrations de différents formats** décrites ci-dessous.

Certaines illustrations (préciser dans le descriptif ci-dessous) représente **des lieux précis en baie de l'Aiguillon** et parfois un cadrage particulier. La réalisation de ces illustrations devra être faite totalement ou en partie sur le site en question. De manière générale, une bonne **connaissance de la baie de l'aiguillon est un préalable** pour la réalisation de ces illustrations. Ces dernières doivent refléter au maximum la réalité de l'observation sur le terrain. Le but du carnet de terrain pédagogique est en effet de faire découvrir, appréhender et ressentir les ambiances et paysages de la baie de l'Aiguillon pour une application concrète sur le terrain dans le cadre de sorties scolaires notamment.

### 5.1. Descriptions des illustrations

---

#### Couverture

Un paysage de la baie de l'Aiguillon avec une dominance de ciel nuageux (crayonné) au FORMAT : 21\*29,7 cm

La 4<sup>ème</sup> de couverture : Un paysage de la baie de l'Aiguillon avec une dominance de ciel nuageux (crayonné) FORMAT : 21\*29,7 cm

---

#### La baie de l'Aiguillon (page 1 et 2)

La présentation générale de la baie de l'Aiguillon avec comme **illustration de fond un paysage de la baie (crayonné) au FORMAT : 21\*29,7 cm.**

---

### L'estuaire (page 3 et 4)

Informations « techniques » sur l'estuaire (explication du phénomène des marées et de l'apport d'eau douce par le bassin versant, explication du système des portes à la mer).

Illustration de fond : **la porte à la mer de la pointe aux herbes à Champagné-les-marais (crayonné) au FORMAT : 21\*29,7 cm (illustr. à réaliser sur site).**

Illustrations en « médaillons » : **paysages de la baie de l'Aiguillon** (en introduction des pages suivantes) : **la vasière, les prés salés, la dune et la platier rocheux au FORMAT : 4\*4 cm.**

---

### La vasière (page 5 et 6)

Description de la vasière. Illustrations de l'évolution des vasières au gré des saisons.

**Quatre illustrations au FORMAT : 10\*10 cm.**

- **Vasière humide en marée descendante** (temps ensoleillé et reflet du ciel sur le filet d'eau recouvrant la vasière).
  - **Même vasière avec temps couvert et menaçante.** Un vol de limicoles sera intégré à cette illustration.
  - **Vasière avec un dépôt de biofilm algal après la descente de la marée.** Le biofilm prend une teinte d'orange à marron foncé avec son exposition au soleil.
  - **Vasière en plein été,** totalement sèche et craquelée offrant une impression de désert. Des « mirages » se forment à l'horizon avec la chaleur.
- 

### La vasière, au gré des marées (page 7 et 8)

Impact de la marée sur la lecture de paysage des vasières.

**Deux illustrations au FORMAT : 20\*10 cm.**

- **La vasière à marée basse :** des limicoles et des Tadornes de belon sont disposés sur la vasière en fonction de leur régime alimentaire, un groupe d'Avocettes élégantes se distingue en limite de l'avancée de l'eau.
- **Exactement le même paysage quelques heures plus tard à marée montante,** les oiseaux sont regroupés à marée haute.

**Deux illustrations « en bandeau » au FORMAT : 12\*5 cm.**

- **Une avocette élégante en reposoir de marée haute,** trois illustrations de la variation de lumière au cours du temps sur le plumage de cet oiseau.
  - **Regroupement de limicoles au repos** (position typique : bec sous l'aile et sur une patte).
- 

### La vasière, ce grand restaurant (page 9 et 10)

Description de la macrofaune benthique inféodée aux vasières de la baie de l'Aiguillon et lien avec les limicoles et leur méthode d'alimentation.

**Illustration au FORMAT : 40\*10 cm.**

- **L'étendue de la vasière avec différents plan d'espèce d'oiseaux d'eau en alimentation :** un Bécasseau variable au premier plan capturant une hydrobie, un Pluvier argenté avec un ver dans le bec ainsi qu'un Tadorne de belon filtrant la surface de la vase. En arrière-plan on apercevra différentes espèces de limicoles réparties sur la vasière.

**Illustrations « en bandeau » au FORMAT : 40\*5 cm.**

- **Linéaire d'espèces** de macrofaune benthique inféodées à la baie de l'Aiguillon, de limicoles avec les indices de présence relatifs aux différentes techniques d'alimentation.

---

**Les prés salés au gré des marées et des saisons (page 11 et 12)**

Description des prés salés. Illustrations de l'évolution des prés salés au gré des saisons : printemps et été.

**Deux illustrations au FORMAT : 20\*10 cm.**

- **Les prés salés au printemps :** zones de chiendent maritime avec une Bergeronnette printanière.
- **Les prés salés en été :** tracteur en action de fauche sur les prés salés.

**Deux illustrations « en bandeau » au FORMAT : 20\*5 cm.**

- **Linéaire d'espèces** inféodées aux prés salés au printemps : Chiendent maritime, Gorgebleue à miroir blanc, Bruant des roseaux, Vanneau huppé en vol et Chevalier gambette alarquant sur un piquet...
- **Linéaire d'espèces** inféodées aux prés salés en été : Renard roux, Alouette des champs, Argiope frelon, Puccinellie maritime, Busard des roseaux.

---

**Les prés salés au gré des marées et des saisons (page 13 et 14)**

Description des prés salés. Illustrations de l'évolution des prés salés au gré des saisons : automne et hiver.

**Deux illustrations au FORMAT : 20\*10 cm.**

- **Les prés salés en automne :** zones de salicorne rouges et d'Asters maritimes en fleur, « russons » en eau (évacuation des eaux du pré salé).
- **Les prés salés en hiver :** ciel couvert et une végétation de teinte marron.

**Deux illustrations « en bandeau » au FORMAT : 20\*5 cm.**

- **Linéaire d'espèces** inféodées aux prés salés en automne : vulpin, mulets en surface du russon et salicorne rouge.
- **Linéaire d'espèces** inféodées aux prés salés en hiver : chevreuil, Bernache cravant, Hibou des marais, Grues cendrées.

---

**La dune (page 15 et 16)**

Description de la flèche sableuse de la pointe de l'Aiguillon, de l'intérêt des dunes et des espèces inféodées.

**Illustration au FORMAT : 40\*10 cm.**

- **Paysage de dune de la pointe de l'Aiguillon (illustr. à réaliser sur site)** : dunes, plage avec laisses de mer et prés salés.

**Illustrations « en bandeau » au FORMAT : 40\*5 cm.**

- **Linéaire d'espèces** inféodées à la dune : Pipit rousseline, Gravelot à collier interrompu, laisses de mer, Immortelle commune, Œillet des dunes et Cicindèle hybride.

---

### **Le platier rocheux (page 17 et 18)**

Description du platier rocheux de la pointe St Clément à Esnandes et des espèces inféodées à ce milieu.

**Illustration au FORMAT : 40\*10 cm.**

- **Paysage du platier rocheux (illustr. à réaliser sur site)** : falaise, plage de galets, vasière et carrelet.

**Illustrations « en bandeau » au FORMAT : 40\*5 cm.**

- **Linéaire d'espèces** inféodées au platier : Criste marine, Algues, Lигie océanique et Tourneпierre à collier.

---

### **La réserve naturelle nationale de la baie de l'Aiguillon (page 19 et 20)**

Description de la réserve naturelle de la baie de l'Aiguillon sous forme de « fiche d'identité » (surface, date de création, réglementation...).

**Deux illustrations au FORMAT : 20\*5 cm.**

- **Comptage des oiseaux d'eau en baie de l'Aiguillon** : technicien observant dans une longue vue en limite de vasière.
- **Aperçu de l'observation au travers de la longue-vue** : regroupement de limicoles et technique de comptage par « paquets » d'une dizaine d'oiseaux.

---

### **Jeux (page 21 et 22)**

**Quatre illustrations de jeux** au FORMAT : 10\*10 cm en application avec les thématiques décrites précédemment dans le carnet.

- **Regroupement de limicoles** : compter les oiseaux avec la technique décrite en page 19 et 20.
- **Paysage de prés salés avec espèces au printemps (oiseaux en plumage nuptial)** : déterminer la saison et flécher les espèces reconnues.
- **Retrouver le nid et/ou Gravelot à collier interrompu dans illustrations des laisses de mer.**
- **Coupe paysagère** : replacer les différents milieux de la baie (vasière, prés salés, digues...).

## 5.2. Calendrier

Le maître d'ouvrage souhaite un rendu des illustrations dans une durée de 2 mois à compter de la date de réception du bon de commande.

## 5.3. Modalités d'échange et de fonctionnement avec le maître d'ouvrage

Le prestataire peut consulter le maître d'ouvrage pour des précisions quant aux illustrations, choix de paysages ou d'espèces. Une réunion de cadrage (présentation du projet et de la maquette) sera réalisée en début de projet. L'organisation de cette réunion initiale se fera à l'initiative du maître d'ouvrage. En ce qui concerne les conditions de validation des illustrations, le prestataire devra fournir tous les crayonnés permettant au maître d'ouvrage de valider la composition et le contenu des images dans un délai d'un mois.

Le prestataire organisera à son choix tous autres échanges intermédiaires avec le maître d'ouvrage (téléphone, mail, rencontres techniques...) afin de tenir ces échéances de validation.

Le prestataire sera chargé de réaliser les comptes rendus de chacune des réunions (dont signature des feuilles de présence), ainsi que de toute réunion associant du personnel de la Ligue pour la Protection des Oiseaux et/ou de la Réserve Naturelle Nationale de la baie de l'Aiguillon (pièces nécessaires à la justification du dossier Life).

## Article 6 : Forme et quantités des livrables

Il est attendu du prestataire l'ensemble des illustrations décrites précédemment en format numérique PDF ou JPEG (300 dpi).

## Article 7 : Cession des droits

L'illustrateur cèdera aux bénéficiaires du LIFE Baie de l'Aiguillon (PNR Marais Poitevin, ONCFS, LPO France), à titre gratuit, le droit de reproduire à des fins non commerciales les illustrations, pour des objectifs de communication liés au programme LIFE Baie de l'Aiguillon (y compris site internet et réseaux sociaux), sur le territoire de l'Union européenne. Une convention entre la LPO France et l'illustrateur sera établie à cette fin.

Les illustrations pourront être mises à la disposition de la Commission européenne pour une période de 5 ans après la fin du programme LIFE14NAT/FR/000669 (31/12/2020).

La Commission européenne a le droit d'en faire usage pour une diffusion auprès du public (article II.8 des conditions générales du LIFE14NAT/FR/000669).

## Article 8 : Présentation des offres

Les offres comporteront les éléments suivants :

- Le CCP signé ;
- Le devis détaillé par illustration précisant notamment le prix unitaire HT et TTC de la prestation. Il devra être mentionné sur le devis : la référence LIFE14NAT/FR/000669 et la mention « libre de droit et de tout usage dans le cadre du programme LIFE Baie de l'Aiguillon », afin que les bénéficiaires du programme puissent réutiliser les illustrations sur tous supports de communication et de valorisation.
- Les références du prestataire pour pouvoir apprécier l'intérêt, la qualité des références et les capacités présentées.
- Un exemple d'illustrations (permettant d'évaluer le style artistique)

*Le fournisseur portera à la connaissance de l'acheteur toute autre précision qu'il jugera utile.*

## Article 9 : Conditions d'envoi des offres

Les candidats transmettront leur meilleure offre :

- Par courrier ou dépôt au siège de la LPO France, à l'adresse suivante :  
A l'attention de Ségolène Travichon – LPO France  
Les Fonderies Royales 8-10 rue du Docteur Pujos  
CS 90263 - 17305 Rochefort
- Par messagerie électronique : [olivia.mercier@lpo.fr](mailto:olivia.mercier@lpo.fr)
- Date limite de transmission : 25 juin 2018.

## Article 10 : Jugement de l'offre

La sélection des candidatures et le jugement des offres seront effectués de la manière suivante

Les critères intervenant pour le jugement des offres sont :

- le prix de la prestation (note sur 20 au prorata de la prestation la plus élevée ; 40 %) ;
- la valeur technique, des références et capacités présentées : références de travail autour de la Baie de l'Aiguillon, expériences et connaissances du site (note sur 20 ; 30%) ;
- la valeur artistique de la proposition (30 %).

*Une négociation pourra intervenir avec un ou plusieurs candidats suite à l'analyse des offres.*

## Article 11 : Règlement

Le règlement intégral du montant de la prestation interviendra après la livraison des illustrations à réception d'une facture, mentionnant, outre les mentions obligatoires, la référence « LIFE14NAT/FR/000669 », ainsi que la période de prestation.

La facture sera envoyée à l'adresse suivante :

A l'attention de Ségolène Travichon – LPO France  
Les Fonderies Royales 8-10 rue du Docteur Pujos  
CS 90263 - 17305 Rochefort

## Article 12 : Renseignements complémentaires

Obtention de renseignements complémentaires auprès de :

Olivia MERCIER,  
Tél. : 02 51 56 90 01  
[olivia.mercier@lpo.fr](mailto:olivia.mercier@lpo.fr)

Frédéric CORRE,  
Tél. : 02 51 56 90 01  
[frederic.corre@lpo.fr](mailto:frederic.corre@lpo.fr)

Fait en un seul original

Fait à Rochefort  
Le ... .. / ... .. / 20 ... ..  
Le directeur général,  
Yves VERILHAC

Fait à :  
Le ... .. / ... .. / 20 ... ..  
Cachet et signature du candidat